

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11
Présents : 10
Pouvoir : 01
Absent : 01

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril à 19 heures

Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire,
En salle du Conseil Municipal, sous la présidence de
M. LATAPY Christopher, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 09 avril 2026

Étaient présents : M. Christopher LATAPY, M. Romain OPILLARD, Mme Julie BOUTOULLE, Mme Sophie BAEZ, M. Francis DARTEYRE, Mme Christel VIDEAU, Mme Frédérique MONIER, Mme Laurence CLEMENT-SALON, M. Guillaume ROBLES, M. Mickaël GALISSAIRE

Était absent : Mme Céline JACCKEL qui donne pouvoir à Mme Laurence CLEMENT-SALON

Secrétaire de séance : Mme Laurence CLEMENT-SALON

OBJET : D2026-022 Désignation de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des impôts, et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du Maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Considérant que le rôle de la commission communale des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale, et qu'elle :

- Dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ;
- Participe à l'évaluation des propriétés bâties ;
- Contribue à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;

Considérant que les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal ;

Considérant que les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Les commissaires titulaires	Les commissaires suppléants
M. Patrick LUFLADE	Mme Audrey LAMARQUE
Mme Monique CRESSON	M. Francis DARTEYRE
M. Frédérique JOLLES	Mme Christine LUSSAC
Mme Maryse DARCOS	M. Didier GALISSAIRE
M. Jean-Marc LABBE	Mme Aurélie LATAPY
Mme Nathalie SAINT-MARC	M. Thierry PALLU

M. Hervé MONIER	Mme Amandine LATHIERE
Mme Virginie BERNIER MORVAN	M. Arnaud GARBAY
M. Guillaume JOLLES	Mme Mallaury MARTIN
Mme Josette BOUGES	M. Thomas DARAN
M. Laurent BELLES	Mme Ophélie PALLU
Mme Christine BOUGES	Mme Elsa BOUTOULLE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

1. **APPROUVER** la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;
2. **AUTORISER** Monsieur ou Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;
3. **CHARGER** Monsieur ou Madame le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet de la Gironde pour information et suivi.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité par 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Fait et délibéré à Saint-Loubert, le 16 avril 2026

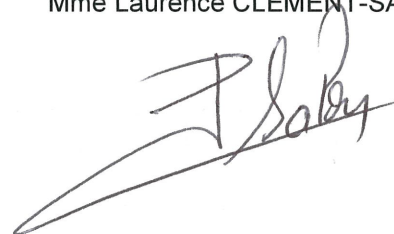
Le Maire,

M. Christopher LATAPY




La Secrétaire de Séance

Mme Laurence CLEMENT-SALON



Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.